

## « J'OUIS » : LA VOIX DU SURMOI

Réseau 2 - 28 mars 2024 – Nathalie Crame

### Introduction

Pour m'aventurer dans le vaste champ de la jouissance, je partirai d'un concept freudien que Lacan a repris pour en donner tout son empan, le surmoi et un des objets qui lui est corrélé, la voix.

Le Surmoi est un concept de la psychanalyse tout aussi complexe que fondamental. Cette instance nous permet de lier le plus intime du sujet à la civilisation, à son malaise dirait Freud. Pour développer cette articulation « nous ne pouvons pas faire mieux que le concept de surmoi »<sup>1</sup> nous dit Jacques-Alain Miller. Je me suis référée au livre exigeant **d'Adriana Campos « Ce que commande le surmoi »** qui éclaire ce concept tant dans ses formes cliniques que dans les phénomènes contemporains, à l' **article de Jacques-Alain Miller « Jacques Lacan et la voix »** ainsi qu'au **texte de Freud « Le moi et le ça »**. Plusieurs boussoles pour un concept sensible qui nous invite à ne pas reculer devant le réel. En effet, avec le surmoi, nous plongeons dans un espace qui se situe bien au-delà du bien être tant promu dans le discours aujourd'hui ! Se centrer sur le concept de surmoi est une manière de réduire la voilure de l'espérance dans la guérison. Lorsqu'il écrit *Le Moi et le ça*, Freud est averti que bon nombre de ses lecteurs qui le suivait jusqu'ici vont sans doute s'arrêter. Il stipule que le surmoi est « le premier schibboleth de la psychanalyse »<sup>2</sup> Seuil, que ne passeront pas ceux qui refusent la dimension scandaleuse du surmoi. Sur le quatrième de couverture du séminaire de Lacan, D'un Autre à l'autre, Miller note : « Et bien, Lacan est pour moi celui qui dit dans ce séminaire : « L'enfer, ça nous connaît, c'est la vie de tous les jours. »

Partir du Surmoi est une des manières de s'affronter à cet enfer, en ouvrant les yeux sur l'instance qui, dans le sujet travaille contre son bien. Voilà le vrai scandale de la psychanalyse, tout aussi bien son éthique et son combat !

---

<sup>1</sup> Miller J.-A., Jacques Lacan et la voix, La cause freudienne 35, p.9

<sup>2</sup> Freud, Le moi et le ça, PUF, 2011, p.4

Abordons donc le surmoi dont Jacques-Alain Miller dit qu'il est « à fleur d'expérience clinique. »<sup>3</sup> qu'il se repère aux « fragments d'énoncés que le sujet lui-même identifie comme tels, comme des fragments d'injonctions, de paroles, dont il ne sait pourquoi il traîne le poids depuis le début de son existence, et par rapport à quoi il a le sentiment que son destin s'est joué. » Il ajoute que « Ça peut aller .... » d'un énoncé qui ne lui était pas adressé mais qui l'a marqué, jusqu'aux injonctions parentales et familiales traditionnelles. »<sup>4</sup>

## 1/ Surmoi

### - *Du côté de chez Freud*

Le concept de surmoi apparaît dans la littérature analytique avec Freud, son fondateur. Plus particulièrement à partir du texte de 1920 *Au-delà du principe de plaisir* et ensuite en 1922 avec *Le moi et le ça* et enfin en 1930 dans son article *Malaise dans la civilisation*. Freud fait une découverte qui le dérange et remet en question ce qui l'avait orienté jusqu'alors. Les années 1920 marquent un tournant décisif dans la manière dont Freud envisage le fonctionnement psychique. Jusque-là, il prend pour modèle le principe de plaisir-déplaisir. Quand l'égo psychologie met l'accent sur le texte de Freud *Le Moi et le ça*, le titre trompeur leur permet de retrancher un terme, le surmoi, qui certes n'est pas dans le titre mais qui pourtant est au cœur des questions de Freud. Leurs théories amputent ce qui fait le scandale de la psychanalyse, la pulsion de mort.

### ***Surmoi, résidu du CO mais pas que.....***

Dans *Le moi et le ça*, Freud pose que le surmoi apparaît à la fin de l'Œdipe, moment où l'enfant abandonne ses désirs œdipiens et accepte la loi de l'interdiction de l'inceste. Il s'identifie aux représentants de la loi et devient le sujet qui se juge lui-même à travers son propre surmoi. L'origine du surmoi, dit Adriana Campos « est située dans cette inscription du sujet dans la loi, qui le contraint à renoncer à ses premiers choix amoureux et signe d'horreur ses désirs incestueux »<sup>5</sup>. Avec Freud, elle fait du surmoi une « marque indélébile et irréductible qui ne se résorbera pas... »<sup>6</sup>, marque de son inscription dans la Loi. Si à l'origine, il y a une identification au père, Freud précise que l'identification qui donne origine au

---

<sup>3</sup> Miller, J.-A., Jalons dans l'enseignement de Lacan, cours du 24 mars 82

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Campos, A., Ce que commande le surmoi, Impératifs et sacrifices au XXI siècle, PUR, 2022, p.35

<sup>6</sup> Ibid.

surmoi reste à part des nombreuses identifications du Moi. Le surmoi est alors pour lui une instance psychique à part.

« Si dans un premier temps pour Freud, le Surmoi est une instance légiférante sorte d'intériorisation des interdits parentaux, il constate d'emblée que la loi du Surmoi est exorbitante et qu'elle n'a pas grand-chose à voir avec la loi symbolique. Il postule alors que le surmoi n'est pas que le simple reliquat des interdits œdipiens. Il se questionne et en arrive à postuler que le Surmoi est inconscient et qu'il puise ses racines dans le ça. Il reconnaît alors un fondement beaucoup plus précoce au surmoi ! »<sup>7</sup>

En effet, c'est dans son *Malaise dans la civilisation* que Freud démontre **le paradoxe du surmoi** qui « se comporte en effet avec d'autant plus de sévérité que les sujets seront les plus vertueux si bien qu'en fin de compte, ceux-là s'accuseront d'être les plus grands pêcheurs... ». Le surmoi se nourrit du renoncement aux pulsions.

Freud différencie la sévérité extrême du surmoi allant bien au-delà de ce que l'Autre de l'autorité peut à l'occasion incarner. Lacan dira d'ailleurs à ce propos que la sévérité d'un parent peut soulager la férocité d'un surmoi. Ainsi, quand la contrainte vient de l'Autre, il vous interdit de satisfaire un certain nombre de pulsions mais quand cela provient du surmoi, (de ce qui est interne au sujet), non seulement vous renoncez à vos pulsions, mais, en outre cela vous punit. Car « Le surmoi ne se satisfait pas du renoncement aux pulsions, il va jusqu'à traquer les pensées, les désirs, l'intention. À cette dimension, il n'y a pas de limite puisque le moindre vacillement, la moindre émergence d'un désir, d'une intention, appelle le surmoi duquel on ne peut se cacher – il n'y a pas de zone d'ombre, pas de point aveugle. »<sup>8</sup>

### - **Et pour Lacan ?**

#### ***Surmoi et entrée dans le symbolique***

Dès son premier séminaire Lacan écrit : « le surmoi se situe essentiellement sur le plan symbolique de la parole. »<sup>9</sup>

---

<sup>7</sup> Campos, A., Ce que commande le surmoi, Impératifs et sacrifices au XXI siècle, PUR, 2022, p. 35

<sup>8</sup> Cottes, J.-F., Surmoi 2.0, In UFORCA, 5 mars 2011, <https://www.lacan-universite.fr/surmoi-2-0/>

<sup>9</sup> Lacan, J., Le séminaire, livre I, Les écrits techniques de Freud, Paris, texte établi par J.-A. Miller, Seuil, 1975, p. 164

Il situe le surmoi en lien avec le registre de la loi et de l'ensemble du système du langage, le point d'entrée dans le système signifiant. « Les choses sont simples. Mais il faut encore que l'ordre du signifiant, le sujet l'acquiert, le conquiert, soit mis à son endroit dans un rapport d'implication qui touche à son être, ce qui aboutit à la formation de ce que nous appelons dans notre langage le surmoi. Il n'est pas besoin d'aller bien loin dans la littérature analytique pour voir que l'usage qui est fait de ce concept convient bien à la définition du signifiant, qui est de ne rien signifier, par quoi il est capable de donner à tout moment des significations diverses. Le surmoi est ce qui nous pose la question de savoir quel est l'ordre d'entrée, d'introduction, d'instance présente, du signifiant qui est indispensable pour que fonctionne un organisme humain, lequel a à s'arranger non pas seulement avec un milieu naturel, mais avec l'univers signifiant. »<sup>10</sup>

Mais tout comme Freud, il repère le caractère insensé du surmoi chez tout sujet : « N'est-ce pas parce que la morale du névrosé est une morale insensée, destructrice, purement opprimante, presque toujours anti-légale, qu'il a fallu élaborer dans l'analyse la fonction du surmoi. »<sup>11</sup>

### ***Surmoi et identification au père***

Lacan reprendra la formule de Freud selon laquelle le surmoi est issu de l'identification au père qui est devenu un modèle à la sortie de l'œdipe pour la complexifier.

L'identification au père à l'origine du surmoi était entendue comme l'incorporation du personnage qui interdit, qui punit, qui surveille, Lacan se demande si au contraire, je le cite : « si nous incorporons le père pour être si méchants avec nous-mêmes, c'est peut-être que nous avons, à ce père, beaucoup de reproches à lui faire. »<sup>12</sup> Il poursuit sa recherche et en déduit que si nous incorporons le personnage reprochable qu'est le père, cela implique que cette identification au père répond de la même logique que celle de la mélancolie. Et vous savez que le mélancolique est le grand spécialiste des auto-reproches.

*Il y a donc 2 reproches :*

- celui adressé au père (imaginaire) d'être si mal foutu, il porte sur l'être de l'enfant

---

<sup>10</sup> Lacan, J., Le séminaire, livre III, Les psychoses, texte établi par J.-A. Miller, Seuil, 1981, p. 214

<sup>11</sup> Lacan, J., Le séminaire livre I, Les écrits techniques de Freud, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, p. 164

<sup>12</sup> Lacan, J., Le séminaire, livre VII, L'éthique de la psychanalyse, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1986, p.354

-celui sur l'être du père de ne pas avoir été foutu de faire quelqu'un de bien foutu !

Le père devient alors ce pauvre type dont on ne supporte pas la castration. « Le reproche perpétuel qui naît alors, d'une façon plus ou moins définitive et bien formée selon les cas, reste fondamental dans la structure du sujet »<sup>13</sup>, dit Lacan. Ceci ne trouve pas de résolution à la fin de l'Œdipe. Cela reste actif et sans doute nourrit le surmoi.

### ***Le surmoi, Impératif de jouissance, la dimension pulsionnelle du surmoi***

« Le Surmoi freudien a produit des trucs comme l'interdit, le devoir, voire la culpabilité, autant de termes qui font exister l'Autre, ce sont les semblants de l'Autre, ils supposent l'Autre. Le surmoi lacanien, celui que Lacan a dégagé dans *Encore*, produit lui un impératif tout différent : Jouis. Ça, ce surmoi-là, c'est le surmoi de notre civilisation. »<sup>14</sup>

Et pourtant à lire attentivement Freud, on retrouve déjà dans *Le moi et le ça*, ce trait du surmoi. Je le cite : « le surmoi se manifeste en tant qu'impératif catégorique »<sup>15</sup>

Lacan fera un pas de plus en associant sur les deux faces d'une même médaille, l'impératif catégorique de Kant et la philosophie du boudoir de Sade. Autrement dit, il voit dans la rigueur et la froideur de la morale de Kant, une face du surmoi d'autant qu'elle « fait fi de tout élément sentimental, dans l'action morale, et fait surgir une pointe de cruauté »<sup>16</sup>

Clotilde Leguil nous offre quelques énoncés propres au surmoi se nourrissant des signifiants contemporains. Elle reprend par exemple, le « Commandement de ne jamais s'arrêter de profiter, jouer 24h/24 comme ce qui revient au sujet depuis le discours capitaliste et asphyxie le sujet. »<sup>17</sup> On saisit là comment ce qui nous gouverne sur le chemin de notre plaisir n'est aucun « Souverain Bien. »<sup>18</sup> comme le stipule Lacan.

### ***Surmoi et civilisation : toxicité***

---

<sup>13</sup> Lacan J., *Le Séminaire*, livre VII, *L'éthique de la psychanalyse*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1986, p. 355.

<sup>14</sup> Laurent, E., Miller, J.-A., *L'Autre qui n'existe pas et ses Comités d'éthique*, cours de 20 novembre 96

<sup>15</sup> Freud, *Le moi et le ça*, PUF, 2011, p. 278

<sup>16</sup> Leguil, C., *L'ère du toxique*, PUF, Paris, 2023, p.100

<sup>17</sup> Ibid.

<sup>18</sup> Lacan J. *Séminaire* livre VII, *L'éthique de la psychanalyse*, texte établi par Jacques-Alain Miller, Seuil, Paris, 1986, p. 114

Pour Freud, la genèse du surmoi, dans le sujet, est nouée très exactement aux conditions de l'Autre social, à l'actualité de l'état de l'Autre. Freud dans son *Malaise dans la civilisation* notait le paradoxe selon lequel l'instance qui devait réguler les pulsions et faire limite à la jouissance était elle-même dérégulée et profondément injuste. C'est ainsi que Clotilde Leguil dans son très beau livre *L'ère du toxique* énonce que le surmoi « ne protège pas du mauvais »<sup>19</sup> Au contraire, elle nomme le nouveau malaise du signifiant **toxique** : « Le toxique en tant que poison, dit un excès qui touche le vivant et en force les possibilités de jouissance, jusqu'à le mettre en danger. »<sup>20</sup> c'est celui d'une jouissance qui me consume et laisse le sujet sombrer dans le trou noir de la jouissance mortifère »<sup>21</sup> Elle appelle cela « Les devoirs infernaux » terme repris à René Char.

Les effets du discours ultra-capitaliste montrent combien les sujets sont pris dans une course aux plus-de-jouir. Il n'est pas sans effet sur les liens sociaux et sur le sujet lui-même. Ce discours repose sur le mécanisme du principe de plaisir, principe qui loin de s'arrêter au plaisir, obéit à la compulsion de répétition. Le plaisir rencontré une première fois est toujours à nouveau recherché, mais il faut que le nouveau plaisir soit en excès sinon le rdv avec la satisfaction sera manquée. C'est là que se loge pour tous : « Ce qui dans la vie peut préférer la mort »<sup>22</sup>. Cela nous conduit à noter que la voie du plaisir ne conduit à aucun bien, aucune harmonie que du contraire. Lacan relevait d'ailleurs l'affect dépressif caractérisant l'hédonisme des jeunes, voués à l'ennui et à la morosité. »<sup>23</sup>

Mais alors ? Quelle est le contrepoids à la voix du surmoi, quelle est l'issue possible ? Selon Clotilde Leguil « seul le désir peut faire contrepoids au surmoi »<sup>24</sup> . Il s'agit de dégager ce qu'elle nomme « le murmure du désir »<sup>25</sup> écrasé sous la voix toujours trop puissante du surmoi. Tel est selon elle, l'un des enjeux d'une psychanalyse.

## **2/J'OUIS !**

---

<sup>19</sup> Leguil, C., *L'ère du toxique*, PUF, Paris, 2023, p. 96

<sup>20</sup> Leguil, C., *L'ère du toxique*, PUF, Paris, 2023, p.96

<sup>21</sup> Ibid., p.98

<sup>22</sup> Lacan J., *Le Séminaire*, livre VIII, *L'éthique de la psychanalyse*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1986, p. 124.

<sup>23</sup> Lacan J., « Télévision », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 532

<sup>24</sup> Leguil, C., *L'ère du toxique*, PUF, Paris, 2023, p.11

<sup>25</sup> Ibid., p. 111

Comment saisir la dimension de la jouissance dans le surmoi ? Cette phrase de Lacan va le plus sûrement nous orienter et nous conduire vers l'objet en jeu dans le surmoi. Je le cite : « Il est strictement impossible de concevoir ce qu'il en est de la fonction du surmoi si l'on ne comprend pas –ce n'est pas le tout, mais c'est un des ressorts- ce qu'il en est de la fonction de l'objet *a* réalisé par la voix, en tant que support de l'articulation signifiante [ ] »<sup>26</sup>

Voyons comment la voix est le support de toute chaîne signifiante et les effets que cela comporte.

### **A : La voix comme effet de la chaîne signifiante/ suggestion**

Je reprends ici la phrase de Lacan qui a orienté mon travail et qui a donné le titre de mon intervention : « Jouir aux ordres, c'est tout de même quelque chose dont chacun sent que, s'il y a une source, une origine, de l'angoisse, elle doit tout de même bien se trouver quelque part là. À Jouis je ne peux répondre qu'une chose, c'est J'ouïs, mais naturellement je ne jouis pas si facilement pour autant. »<sup>27</sup> Lacan indique que la réponse à l'impératif de jouissance « Jouis ! », le sujet s'y soumet par l'ouïr. Ce que fait entendre l'équivoque : « J'ouïr ». Dès qu'un sujet entend la parole de l'autre, il est assujéti à cette voix même si ce qui est dit par l'autre ne s'adresse pas forcément à lui. Car dit Lacan « il suffit qu'il entre dans l'audience de cette parole, qu'il en soit l'auditeur, pour qu'il tombe sous le coup de la suggestion qu'implique l'articulation de la chaîne signifiante. La chaîne signifiante s'impose à lui. Il est forcé d'entendre la parole qui est dite. » Pourquoi la parole provoque-t-elle cet effet de suggestion ? Lacan répond à cette question : « La chaîne signifiante s'impose par elle-même au sujet dans sa dimension de voix. »<sup>28</sup> L'effet de suggestion tient donc à « l'objet caché dans la parole, et qui est la voix, la voix par quoi la suggestion s'opère à partir de la jouissance propre du locuteur [ ] »<sup>29</sup> Nous voilà averti, toute parole comporte un effet de suggestion.

### **B: L'objet lacanien**

---

<sup>26</sup> Lacan, J., Le séminaire, livre XVI : D'un Autre à l'autre, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil Paris, Seuil, 2006, p. 258

<sup>27</sup> Lacan, J., Le séminaire, livre X, L'angoisse, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil Paris, Seuil, 2004, p. 96

<sup>28</sup> Lacan, J., D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose, Écrits, Paris, Seuil, 1966, p. 533.

<sup>29</sup> Miller, J.-A., Jalons dans l'enseignement de Lacan, cours du 10 mars 82

Nommer « objet » la voix ne va pas de soi. En faisant de la voix un objet, Lacan se décale complètement de ce que nous appelons habituellement objet. Quand Lacan parle d'objet de quoi parle-t-il ?

**Le paradigme de l'objet psychanalytique c'est l'objet perdu.** Dans le *Séminaire X, L'angoisse*, Lacan démontre que les objets psychanalytiques ne sont pas du côté des objets externes, des objets qui sont dans la réalité. Ces objets perdus nous n'y avons accès que par des représentations ou des traces. L'inscription signifiante constitue le sujet du signifiant et produit un reste, l'*objet a*. Tout du vivant ne passe pas au symbolique, une part jouissante localisée dans l'*objet a* échappe à l'opération du langage. Cet objet s'incarne dans ce qui tombe du corps, il est un reste, une petite chose séparable du corps. C'est nous dit Lacan : « votre substance de sujet, pour autant que, comme sujet, vous n'en avez aucune, sinon cet objet chu de l'inscription signifiante [...] »<sup>30</sup> Cet objet a deux valeurs : Sur une face, c'est l'objet perdu et précieux que le sujet cherche dans l'Autre, l'objet désiré, l'agalma. Sur l'autre face, l'objet *petit a* est un objet pulsionnel, objet d'une jouissance qui déborde le principe de plaisir, et y fait effraction. Comme agalma, il est du champ de l'Autre, mais comme objet pulsionnel, il est au plus intime du sujet, tout en étant éprouvé comme étranger. L'*objet a* est « extime » : à la fois extérieur, étranger au moi, et éprouvé au plus intime. Si l'« extraction »<sup>31</sup> de l'objet conçue comme extraction du plus intime de soi-même »-comme le dit si bien Alfredo Zenoni- s'est opérée, elle produit un manque qui crée la condition du désir, l'objet sera alors à l'intersection du champ du sujet et du champ de l'Autre. Mais lorsque ces objets, n'ont pas été extraits du corps, ils font retour dans le réel, par exemple dans l'automatisme mental, signe du retour de la voix dans le réel.

### **Qu'en est-il de l'objet voix ?**

Jacques-Alain Miller précise que ceux qui s'inscrivent dans la castration « seront à jamais quémandeurs »<sup>32</sup>. Le sujet va se servir « du signifiant pour faire répondre l'Autre » car « toute chaîne signifiante est une invocation [ ]. » On voit bien là que l'objet est perdu et se trouve dans l'intersection entre le sujet et l'Autre. Miller poursuit : « j'attends la voix de l'Autre, celle qui me dira ce qui m'attend, ce qu'il en sera de moi, [ ] Et c'est précisément ce

---

<sup>30</sup> Lacan, J., *Le Séminaire, Livre XIV, La logique du fantasme, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 2023, p. 345*

<sup>31</sup> Lacan, Question préliminaire à tt traitement de la psychose

<sup>32</sup> Miller J.-A., « Jacques Lacan et la voix », Quarto n° 54, juin 1994, p. 34



qui m'attache à l'Autre : ce qui m'attache à l'Autre, c'est la voix au champ de l'Autre. »<sup>33</sup> Par contre, le sujet « psychotique, [ ] est l'homme libre de l'Autre, parce que la voix de l'Autre est déjà avec lui et que l'Autre lui a déjà répondu. »<sup>34</sup> On peut dire que la voix est toujours à la frontière du sujet et de l'Autre. C'est ce qui fait que nos voix intérieures sont vécues comme étrangères. « La voix du surmoi, c'est un Autre qui est en nous. » dit Dalila Arpin. Voilà ce qui nous met sur la piste de la voix surmoïque

### **C : La voix aphone surmoïque :**

Si c'est la voix qui est au premier plan dans le surmoi comme le dit Jacques-Alain Miller, tentons un pas de plus pour aborder ce que Lacan nous indique lorsqu'il fait de la voix, **une voix aphone**.

La phrase de Lacan « **Qu'on dise reste oublié derrière ce qui se dit dans ce qui s'entend** »<sup>35</sup> est ce qui justifie pour Jacques-Alain Miller que la voix soit au premier plan dans le surmoi comme aphone.

Dans la vie journalière, qu'on dise reste oublié au profit du dit, le dit étant ici l'énoncé. Mais alors qu'est-ce qui est oublié ? Le dire est oublié derrière le dit ! C'est l'énonciation qui est oubliée. C'est en cela que Lacan en fait un objet a. Le dire reste oublié mais il reste dans ce qui s'entend. Ce qui s'entend est branché sur le reste oublié, on entend le qu'on dise. C'est la dimension surmoïque de ce dire qui est oublié mais pourtant inévitablement entendu. Surmoïque car il y a un ON, il ne s'agit pas d'une Je, ce n'est pas la singularité exquise du sujet dit Miller, c'est un S1, signifiant qui a percuté. On peut donc avancer que l'énonciation convoque le réel mais pas l'énoncé. Ce qui s'entend, est ce qui échappe au dit, c'est donc aussi le désir et la jouissance de celui qui énonce. Ceux qui ne l'oublient pas ce sont les autistes, pour eux c'est inoubliable.

### **-Je prends ici appui sur un cas de ma pratique pour vous faire saisir la voix aphone, ici la voix aphone du surmoi. Sophie et les énoncés maternelles surmoïques : Le stressateur**

Sophie, 10 ans se plaint de son stress tout en m'expliquant : « Je veux absolument travailler dur à l'école, je n'ai pas le droit de me relâcher, de me déconcentrer, je dois me donner à fond ! » Elle se demande quand même si elle n'est pas trop sérieuse et commence une

---

<sup>33</sup> Ibid.

<sup>34</sup> Ibid.

<sup>35</sup> Lacan, *L'étourdit*, Autres Écrits, Paris, Seuil, 2001, p. 449

méthode de yoga pour enfants. Ce langage universel est bien inconsistant au regard du poids sous lequel croule Sophie. Elle le repère, je le souligne. Alors qu'elle souhaite dessiner un personnage et qu'elle n'est pas heureuse du résultat, elle souffle : « Bonne à rien ! » Je m'exclame : « Mais qui dit cela ? » Elle ne sait pas répondre. J'apprendrai que *bonne à rien* était est l'insulte du grand-père maternel à l'endroit de la mère de Sophie lorsque, jeune fille, elle consacrait son temps et son énergie principalement à ses entraînements sportifs de très haut niveau. Aussi, pour cette mère aimante et cette femme déterminée, l'angoisse et la férocité surgissent lorsque sa fille « est vautrée dans le fauteuil » tant cela lui évoque son père, ce *bon à rien avachi* devant la télévision sombrant dans la jouissance orale sans limites. Au-delà du sens du message toujours encourageant de la mère, Sophie n'entend-t-elle pas dans l'énonciation maternelle, le **qu'on dise** ? Au-delà de l'énoncé, du message encourageant de la mère, Sophie n'entend-t-elle pas la voix qui échappe à la chaîne de l'énoncé, la voix du surmoi maternelle, la jouissance de la mère soumise elle aussi aux énoncés de son père ? Le bon à rien serait dans ce cas, la face insulte corrélée à l'impératif surmoïque « je n'ai pas le droit de me relâcher ». Dans ce cas, le surmoi sonorise la voix aphone que Sophie n'entend pas en tant que tel !

#### **D : La clinique avec les sujets autistes :**

Chez le sujet autiste, le « **qu'on dise** », c'est-à-dire ce que comporte le dit de jouissance et de désir qui ne s'articule pas et ne s'entend pas leur est à proprement insupportable. La voix porte donc ce que le sujet ou l'Autre peuvent avoir de présence réelle, ce que Jean-Claude Maleval nomme une « énonciation lestée de jouissance incarnée ». Les autistes nous montrent bien que la voix en tant qu'objet pulsionnel, comme *objet a* n'appartient pas au registre sonore de la parole. *L'objet a* relève du registre de ce qui porte la présence du sujet dans son dire. C'est comme cela que je comprends l'intérêt marqué des autistes pour les chansons et la musique. Cette appétence répétitive et parfois envahissante trouve son sens quand on souligne que mélodie et musique ont le pouvoir d'effacer voire carrément de gommer l'énonciation et donc ce que comporte d'aphone la voix.

#### **E : L'Hallucination verbale**

Notons que Lacan a isolé **la voix comme objet a** à partir des voix hallucinées. Il avance que l'hallucination ne procède pas d'une perception auditive en tant que tel, qu'elle se produit en dehors de toute sonorisation. Même si l'expérience éprouvante d'entendre des voix est très réelle pour le sujet, jamais on ne pourra les enregistrer.

L'analyse de l'hallucination verbale faite par Lacan dans le *Séminaire 3 et dans Question préliminaire à tt traitement possible de la psychose* s'oppose à toutes les explications cognitives des hallucinations nommées acoustico-verbales.

Il procède à une **analyse structurale de l'hallucination, c'est-à-dire en référence à la structure du langage**. C'est ainsi qu'il dira **de l'hallucination qu'elle est verbale et pas auditive**.

### **- TRUIE -**

Lacan fait grand cas dans le Séminaire III, d'une patiente qui hallucine le terme malsonnant comme il dit de « truie ». Cette femme, vivant avec sa mère dans une sorte de folie à deux, a pris congé de son mari qu'elle soupçonne, avec sa belle-famille, de vouloir la dépecer. Elle rencontre sur le palier de son appartement l'ami d'une voisine très envahissante, et entend venant de lui le signifiant « truie ». Il l'aurait injuriée. Lacan interroge cette femme lors d'une présentation de malade et recueille ce qu'elle aurait murmuré presque au même moment que l'incident : « Je viens de chez le charcutier ». Cette femme hallucine le mot truie mais aucun appareil sonore ne l'a produit !

### **Attribution subjective / Chaîne signifiante rompue**

Précédemment, nous avons vu avec Jacques-Alain Miller que « la voix est une dimension de toute chaîne signifiante [...], il ajoute « qu'elle comporte une attribution subjective... »<sup>36</sup> Ce que je vais éclairer en reprenant ce cas. Pour reprendre la question de l'attribution subjective, il faut s'attacher à ce que la patiente avait pu dire à Lacan lors de la présentation de malade. Il a mené son entretien avec une telle subtilité qu'il a pu obtenir cette phrase « Je viens de chez le charcutier » qu'elle avait chuchotée avant que surgisse le mot TRUIE. La chaîne signifiante est donc l'ensemble de la phrase formée par le « Je viens de chez le charcutier » et l'injure « truie ». La chaîne signifiante s'est trouvée rompue car une distribution de l'assignation subjective s'est produite : le « Je viens de chez le charcutier »

---

<sup>36</sup> Miller J.-A., « Jacques Lacan et la voix », Quarto n° 54, juin 1994, p. 50

est attribué au sujet qui peut alors reconnaître qu'il l'a pensé, alors que le mot « truie » est arraché à cette chaîne signifiante pour être attribué à l'Autre.

Mais pourquoi la chaîne se rompt – elle ? Pourquoi la patiente ne peut s'attribuer le mot truie ? Jacques-Alain Miller explique que la voix dans la psychose est « [ ] un effet de **forclusion du signifiant**, qui n'est nullement réductible, comme la vulgate le voudrait, à la célèbre forclusion du Nom-du-Père. »<sup>37</sup> Le signifiant est forclos car sa « charge libidinale, ne peut être assumée par le sujet, il passe alors dans le réel et est assigné à l'Autre. »<sup>38</sup>

Sans doute peut-on reconnaître ici, dans ce « Truie, je viens de chez le charcutier », l'angoisse de dépeçage qui habite cette patiente. On peut dire que le « truie » entendu est le mot même de son être. C'est la charge du mot truie qui brise la chaîne signifiante et opère un rejet dans le réel. Dans le cas de cette femme sur le palier, le mot « truie » a été arraché à la chaîne signifiante et attribué à l'Autre, le voisin de palier, « **la marionnette** ». dit Lacan je le cite : « [ ] que la parole s'exprime dans le réel veut dire qu'elle s'exprime dans la marionnette. »<sup>39</sup> Le petit autre, le voisin de palier réduit à une marionnette fait résonner le message de la patiente elle-même. Le « Truie » met en valeur qu'une partie de la jouissance ne peut pas être assumée par le sujet, ne peut pas être intégrée à la chaîne signifiante.

Pour chacun, « la voix vient à la place de ce qui est du sujet proprement indicible, et que Lacan a appelé son "plus-de-jouir" »

Toutefois, dans la névrose, la castration ayant opéré, on n'entend pas de voix dans le réel. On est « sourd », dit J.-A. Miller « La voix donc, on ne s'en sert pas; elle habite dans le langage, elle le hante. Il suffit de dire pour qu'émerge, surgisse la menace que vienne au jour ce qui ne peut se dire. » Si nous parlons autant, si nous faisons nos colloques, si nous bavardons, si nous chantons et si nous écoutons les chanteurs, si nous faisons de la musique et si nous en écoutons, la thèse de Lacan comporte que c'est pour faire taire ce qui mérite de s'appeler la voix comme objet petit a. »<sup>40</sup>

Si l'irruption de la voix comme dans le cas de la patiente qui entend truie prend la forme de l'injure, n'oublions pas qu'il y a une autre forme de la voix bien plus dangereuse pour le sujet lui-même qui est celle de l'injonction. Nous avons vu que le surmoi est un impératif

---

<sup>37</sup> Ibid., p.33

<sup>38</sup> Ibid., p.33

<sup>39</sup> Lacan, J., Le Séminaire, livre III : Les psychoses, texte établi par Jacques-Alain Miller, Paris, Edition du Seuil, 1981, p. 63

<sup>40</sup> Miller J.-A., « Jacques Lacan et la voix », Quarto n° 54, juin 1994, p. 34

« jouis » il peut prendre une forme très inquiétante quand la jouissance pure ne passe pas par la castration. C'est le cas des voix qui ordonnent ! C'est le cas des voix et du surmoi déchainé dans la mélancolie qui amène souvent le sujet à passer à l'acte. Aujourd'hui, sans être mélancolique, nous rencontrons ce qu'Adriana Campos nomme la mélancolie ordinaire qu'elle corrèle au surmoi contemporain. Chacun de nous peut être soumis, et particulièrement les jeunes, à l'impossible que comporte les slogans, signifiants maîtres surmoïques de notre époque : *Profite ! Sois cool, Heureux....* Je vous remets dans l'oreille la phrase de Lacan que j'ai prise pour orienter ce travail : « Jouir aux ordres, c'est tout de même quelque chose dont chacun sent que, s'il y a une source, une origine, de l'angoisse, elle doit tout de même bien se trouver quelque part là. À Jouir je ne peux répondre qu'une chose, c'est J'ouïs, mais naturellement je ne jouis pas si facilement pour autant. »<sup>41</sup>

On aura beau nous enjoindre à jouir, on ne jouit pas si facilement que ça ; ce « Jouir » est un ordre impossible à satisfaire. On ne pourra jamais jouir que de façon boiteuse, symptomatique. Aujourd'hui, ce défaut de jouissance, engendre de la tristesse, de la culpabilité ou est vécu comme une faute. Les effets de ce défaut de jouissance ne prendront pas les mêmes formes cliniques si chez un sujet, la dimension du désir est présente ou pas. Mais quoi qu'il en soit l'énoncé surmoïque est « un énoncé à la hauteur duquel personne ne se tiendra. »<sup>42</sup> Nous voilà averti !

---

<sup>41</sup> Jacques Lacan, Le séminaire, livre X, L'angoisse, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 2004, p. 96

<sup>42</sup> Miller, J.-A. et autres, Lakant, Paris : Diffusion Navarin Seuil, 2003